

14 déc 2005 -13:52

## Le Ministre Armand De Decker s'inquiète du projet de scission de la Croix-Rouge

Le Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker, relève avec inquiétude le projet de scission de la Croix-Rouge de Belgique formulé par l'aile flamande de l'organisation.

Le Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker, relève avec inquiétude le projet de scission de la Croix-Rouge de Belgique formulé par l'aile flamande de l'organisation.

Le Ministre Armand De Decker s'inquiète du projet de scission de la Croix-Rouge Bruxelles, le 13 décembre 2005. Le Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker, relève avec inquiétude le projet de scission de la Croix-Rouge de Belgique formulé par l'aile flamande de l'organisation. Pour le Ministre De Decker, une scission de la Croix-Rouge de Belgique risquerait de nuire à l'efficacité et à la cohérence de l'action de l'organisation, en particulier dans ses domaines d'activités qui relèvent de la compétence des autorités fédérales, tels l'aide d'urgence, le droit des enfants ou les programmes de démobilisation. Le Ministre De Decker tient aussi à rappeler que le principe d'unité est explicitement prévu par les statuts du Mouvement international de la Croix Rouge : il ne peut y avoir qu'une seule société de Croix-Rouge par pays. La scission de la Croix-Rouge de Belgique pourrait en outre s'avérer contraire aux principes d'impartialité et de neutralité prévus dans les statuts du mouvement. La Croix-Rouge de Belgique bénéficie d'une excellente image dans le monde grâce à la qualité de son action et à l'engagement de sa Présidente, S.A.R. la Princesse Astrid. Une scission de l'organisation risquerait de mettre à mal cette réputation et apparaîtrait comme totalement contraire à l'évolution du Mouvement international qui vient de renforcer son caractère universel, avec la création la semaine dernière du Cristal Rouge.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)